

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président
République française
Palais de l'Élysée
Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Objet : Présidence de l'Union européenne et énergie

Paris, le 27 juin 2008

Monsieur le Président de la République,

Dans quelques jours, la France va présider l'Union européenne, dans un moment difficile. Vous allez rencontrer de nombreux sujets de préoccupation, par exemple, les suites politiques à donner au « non » de l'Irlande au traité simplifié de Lisbonne. En ce qui concerne la FCE-CFDT, vous aurez aussi à traiter du dossier « 3^{ème} paquet énergétique » après le refus du Parlement européen de suivre le Conseil des ministres de l'énergie sur la troisième voie, alternative à la séparation patrimoniale des réseaux d'électricité et du gaz.

La Fédération Chimie Énergie CFDT (FCE-CFDT) a toujours été très sensible aux questions de l'énergie, en France et plus largement en Europe. La FCE-CFDT souhaite que ce secteur tienne une large place dans les ambitions de votre Présidence européenne.

C'est pourquoi la FCE-CFDT se permet de vous faire part de quelques points de son analyse :

✓ Au plan de l'organisation du secteur énergétique européen, depuis janvier 2007, nous défendons la mise en place d'une troisième voie qui permette d'allier l'intégration des grands groupes énergétiques et l'indépendance des gestionnaires de réseaux. Cette dernière, tant au plan juridique qu'organisationnel, est seule garante de l'égalité de traitement et de la transparence nécessaire au fonctionnement d'un marché ouvert. Nous espérons que la sagesse l'emportera finalement au Parlement européen et qu'il se ralliera à la position prise par les ministres de l'énergie le 6 juin dernier.

✓ La FCE-CFDT tient à vous rappeler son attachement, et celui de sa fédération européenne, l'EMCEF, à la construction d'une véritable politique énergétique européenne. Pour nous, la construction d'un marché unique à l'échelle du continent aurait dû commencer par un état des lieux des capacités existantes (moyens de production et de stockage, réseaux de transport et de distribution) et des perspectives en matière d'évolution de l'équilibre offre-demande.

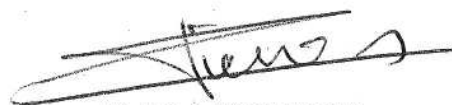
C'est en cela que nous souhaitons que votre action s'inscrive dans la ligne du mémorandum que la France avait proposé aux institutions européennes dès janvier 2006. La FCE-CFDT rejoint tout à fait Claude Mandil lorsqu'il écrit, dans son rapport remis au Premier Ministre, que «soient établis à intervalles réguliers ... des documents de perspectives de besoins énergétiques par zones à moyen terme».

✓ Ce rapport «Sécurité énergétique et Union européenne» comporte un certain nombre de propositions auxquelles la FCE-CFDT souhaite apporter tout son soutien. C'est bien la sécurité d'approvisionnement qui à long terme représente un risque important pour l'Europe. Pour y remédier, il est en effet essentiel d'avoir un niveau d'investissement suffisant, beaucoup de souplesse dans nos choix et de la transparence dans nos pratiques.

✓ L'Europe doit relever le double défi d'atteindre à la fois ces objectifs en matière de maîtrise de la demande énergétique et de développer des énergies renouvelables. La poursuite d'une prise de conscience européenne de l'importance du mix-énergétique, dans lequel l'énergie nucléaire a toute sa place notamment en regard des enjeux vis à vis de l'environnement. Nous pourrions ainsi mener de front, la lutte contre le réchauffement climatique et celle pour notre indépendance énergétique.

Espérant que l'ensemble de ces points retiendra toute votre attention et restant à la disposition de vos services pour toutes précisions complémentaires, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le secrétaire général de la FCE – CFDT



Patrick PIERRON